

## DÉCLARATION DES PERFORMANCES – NR. P01/CPR/130701

- I. Code d'identification unique du produit type :

**COMPAKTUNA® HYDRO**

- II. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction , conformément à l'article 11 , paragraphe 4:

**COMPAKTUNA® – Dispersion plastique universelle pour le bricoleur  
(Le numéro de lot est indiqué sur l'emballage)**

- III. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable , comme prévu par le fabricant:

**Adjuvant hydrofuge de masse**

- IV. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 , paragraphe 5 :

**COMPAKTUNA bv/srl  
INDUSTRIEPARK ZWIJNAARDE 6  
9052 GENT - BELGIUM**

- V. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 , paragraphe 2 :

**Non applicable**

- VI. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction , conformément à l'annexe V :

**Système 2+**

- VII. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

**EN 934-3+A1:2012**

L'organisme de certification **PROCERTUS** (numéro d'identification **0965**) a effectué l'inspection initiale de l'unité de production et du contrôle de production en usine sous système 2 et assurera la surveillance et l'évaluation continue du contrôle de production en usine. Il a par ailleurs émis le certificat **0965-CPR-ADM/4195** suite au contrôle de production en usine

- VIII. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

**Non applicable**

## DÉCLARATION DES PERFORMANCES – NR. P01/CPR/130701

IX. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Teneur en chlorures	< 0,1% m/m	EN 934-1+A1:2012 (T9)
Teneur en alcalis	< 0,5% m/m	
Comportement corrosif	Composants conformes EN 934-1 Annexe A.1.	
Résistance à la compression	≥ 85% du mélange de référence	
Teneur en air	Max 2 % en plus du mélange de contrôle	
Absorption capillaire	7 jours de cure : ≤ 50 % du mélange de contrôle 90 jours de cure : ≤ 60 % du mélange de contrôle	
Substances dangereuses	Voir MSDS	

- X. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4

Signé pour le fabricant et en son nom par :

J. BIOT, DIRECTOR SOLUTIONS & PRODUCTS  
(nom et fonction)

GENT, 06/11/2024  
(date et lieu de délivrance)



(Signature)